

# Ami entends-tu...

**JOURNAL DE LA RÉSISTANCE MORBIHANAISE**

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance - Comité du Morbihan

Rédaction - Administration - Publicité : 22, Rue Claire Droneau, LORIENT

C. C. P. A.N.A.C.R. 1472 -98 Rennes

Abonnement 1 an soit 4 numéros : 8 Francs — Carte de soutien annuelle : 10 Francs

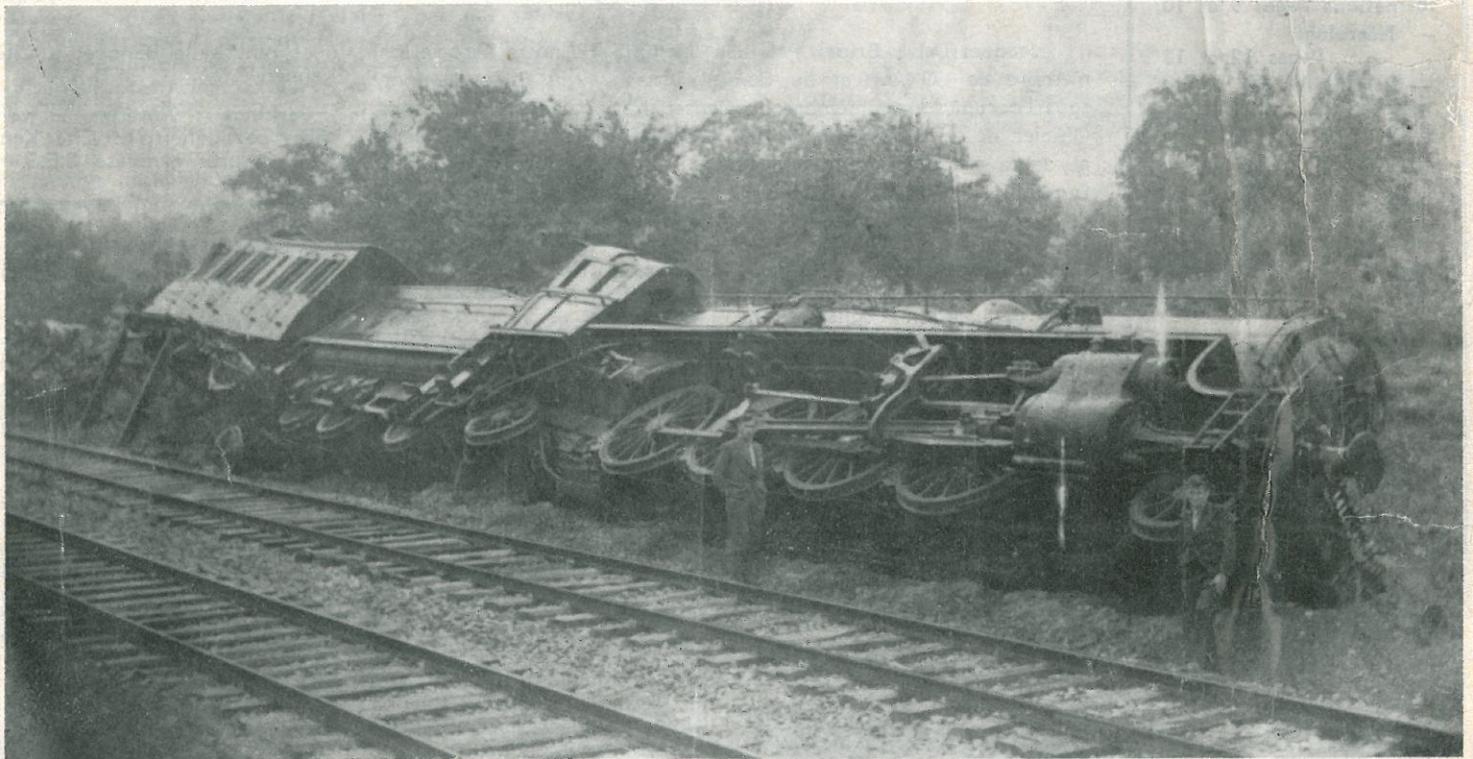
17

6<sup>ME</sup> ANNÉE

1<sup>ER</sup> SEMESTRE 1972

PRIX : 2 FR. 75

## *Un jour de Juillet 1944, du coté d'Hennebont*



Une action du 7<sup>ME</sup> Bataillon F.F.I. — 1<sup>RE</sup> C<sup>IE</sup> — EQUIPE DE SABOTAGE : Lieutenant SIMON, Sous-Lieutenants BARDU et ROY, avec en plus LE GAL, GERNIGON ET LOUENANT.

SABOTAGE DU 13 JUILLET 1944. — A Saint-Antoine en Hennebont, un convoi de troupes est signalé. Après une préparation minutieuse, l'opération obtient un plein succès, le pont de Saint-Antoine est pulvérisé, 3 wagons chargés de munitions explosent et provoquent la mort de 33 Allemands, blessant de nombreux autres.

Quelques éléments de ce convoi allemand sont détachés pour patrouiller aux environs immédiats de la voie ferrée, et c'est par miracle que les F.F.I. échappent aux balles des patrouilles allemandes ».

Sur la photo à gauche BARDU, à droite ROY

**XIII<sup>ME</sup> CONGRÈS DÉPARTEMENTAL**  
**DIMANCHE 16 AVRIL, A HENNEBONT**

à 9 h. Salle Gymnase Pierre-et-Marie-Curie, Rue Maréchal-Joffre

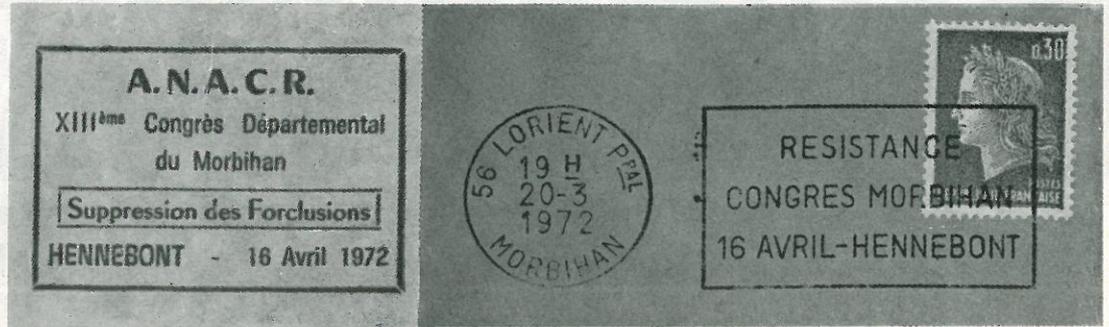
## SOMMAIRE

- Préparation du Congrès Départemental et déroulement ..... Page 2
- Les « Anormaux » par R. Le Hyaric
- Le chant du 7<sup>me</sup> Bataillon F.F.I. .... Page 3
- Bienvenue du Maire d'Hennebont ..... Page 4
- Distinction .. Page 5
- Hennebont, Ville historique Pages 6 et 7
- Respect des droits des Anciens Résistants et suppression des forclusions .. Pages 8 et 11
- Cdt Max. Informations Pages 9 et 10
- Nécrologie Pages 12 et 13
- Assemblées générales de sections Pages 14, 15 et 16
- Harmonia Municipale d'Hennebont ..... Page 17
- Plan de parcours à Hennebont ..... Page 18

La Commission de Rédaction

« AMI ENTENDS-TU »  
22, Rue Claire-Droneau  
56 - LORIENT

# Pour populariser notre XIII<sup>me</sup> Congrès Départemental



Le Bureau départemental a pris deux initiatives :

- Un Timbre « Spécial Congrès » apposé sur le courrier émanant de l'A.N.A.C.R.
- Une Flamme Postale d'oblitération valable du 1<sup>er</sup> Mars au 15 Avril 1972 sur le courrier au départ du Bureau Principal des P.T.T. de Lorient.

## Le XIII<sup>me</sup> Congrès à Hennebont

Jacques Debu-Bridel, Président National de notre Association, membre de l'O.C.M. et du Comité Directeur du Front National sous l'occupation et membre du Conseil National de la Résistance, Officier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de Guerre et de la Médaille de la Résistance avec rosette, représentera le Bureau National de l'A.N.A.C.R. à notre Congrès Départemental et présidera aux travaux de cette journée le 16 Avril 1972.

**9 heures :** Messe à la mémoire de tous les martyrs de la Résistance en l'église N.-D. du Paradis.

**9 heures à 11 h. 45 :** Salle du Gymnase Pierre et Marie Curie, rue Maréchal Joffre.

- Rapport moral et d'activité
- Discussion
- Elections du Conseil et du Bureau Départemental

— Préparation au colloque national sur la pathologie du Résistant.

**11 h. 45 :** Vin d'honneur.

**12 heures :** Défilé avec drapeaux et HARMONIE MUNICIPALE D'HENNEBONT sur le parcours suivant :

Cité Kennedy - Rue Maréchal Joffre - Rue Trottier - Pont Jeanne La Flamme - Quai des Martyrs : Dépôt de gerbe au Monument.

**Retour :**

Pont Jeanne La Flamme - Avenue de la Libération - Rue de l'Hôpital - Place Foch : Dépôt de gerbe au Monument.

**Dislocation :**

2 Délégations :

- Cimetière Lochrist ;
- Cimetière Hennebont.

**13 h. 30 :** Banquet au « Vallon Boisé » à Langroix en Lochrist (3 km).

**Déplacements :** Service de cars - Place Foch (après dislocation) entre Congrès et Ban-

quet puis salle Banquet à Cité Kennedy.

**Parkings :** Autocars et voitures particulières : Cité Kennedy et près gymnase C.E.S.

### MENU DU 16 AVRIL 1972

- Perles de l'Armor
- Darne Kazatchok
- Baiai des Prés au Madère
- Cuisseau de Bouvillon
- Bouquetière
- Feuilles Printanières
- Délices de la Ferme
- Gourmandises de St-Honoré
- Fruits de la Corbeille
- Muscadet
- Crû de Bordelais
- Cognac Bisquit

En fonction des possibilités d'accueil de la salle (385 couverts) seules les inscriptions, accompagnées de 25 F pour le repas, parvenues aux responsables des sections locales ou au compte Albert-Victor Le Priol (C.C.P. 1805-31 Nantes) 22, rue Claire-Droneau, Lorient, pour le 10 Avril, feront l'objet de réservations.

La Section d'Hennebont prépare l'organisation matérielle du XIII<sup>me</sup> Congrès



Une importante et dynamique section, celle d'Hennebont, forte de 255 membres entraînée par son sympathique secrétaire Toussaint LE CARFF, Président d'Honneur : Docteur THOMAS ; Président : TUAL ; Vice-Président : ROUAUD ; Trésorier : Fernand OLLIER.

# LES "ANORMAUX"

Barbie, le sinistre tortionnaire de Jean Moulin, enfin démasqué, n'a pas encore été extradé contre toute logique et simple honnêteté. Il semble qu'en France même certains ne soient pas pressés de le voir revenir exposer des secrets de la Gestapo-Française. L'odieuse impunité dont le bourreau bénéficie fait apparaître, à ceux qui l'ignoraient, la justesse de la lutte des A.C. de la Résistance et l'étroite liaison de ses différents aspects. Il est en effet impossible de dissocier le combat pour la condam-

par  
**Roger LE HYARIC**  
Co-Président Départemental

nation des criminels de guerre et de leurs complices de celui de la défense des idéaux de la résistance qui se confond avec la lutte nécessaire pour la satisfaction des Revendications des Combattants de la liberté.

L'arrogance des « Barbie », le mépris du programme du Conseil National de la Résistance, les forclusions qui frappent les Résistants, sont une même insulte de la part des mêmes qui restent haïneusement du même côté de la barrière anti-nationale.

Sous prétexte de l'impartialité de l'information, ceux-là qui taisent la situation déplorable faite aux A.C. de la Résistance, ont complaisamment étalé les propos de Barbie. Celui-ci aurait déclaré : « Les Résistants n'étaient pas des soldats normaux ». Ce qui revient à dire qu'ils n'étaient que des « anormaux » et c'est d'ailleurs bien ainsi que les considère la législation Française qui contrevient à leurs droits, Vichy restant ainsi la seule légalité admissible.

Le peuple Français ignore cette monstruosité. Il ignore que ceux qui ont donné le meilleur d'eux mêmes à la cause de la libération nationale, qui ont fait preuve de patriotisme le plus conséquent, qui ont redonné à leur pays sa place dans le monde, sont chaque jour bafoués et voient mesquinement chicaner leurs droits comme si devait être sanctionné leur clairvoyance et leur courage.

Alerter l'opinion, dénoncer ce scandale supplémentaire, tel sera l'objectif des A.C. de la Résistance soucieux au premier chef du sort de leurs camarades de combat les plus nécessiteux. Déjà l'appel aux Conseils Municipaux connaît un très large écho. Le prochain congrès d'Hennebont démontrera que, comme pendant l'occupation, les Résistants n'étaient des « anormaux » que pour les occupants et leurs complices, mais que pour tout le peuple ils étaient et restent : LES PATRIOTES.

C'est donc une mesure de justice élémentaire que les Patriotes soient traités en Français à part entière.

Par la puissance et la qualité de leur congrès d'Hennebont, par la force de l'union nationale qu'il exprimera, les A.C. de la Résistance du Morbihan démontreront qu'ils restent indéfectiblement au service d'une France libre soucieuse de ses droits à l'indépendance nationale comme de ceux de ses combattants qui lui ont permis de les retrouver.

En avant donc pour la suppression totale des forclusions.

Tous au congrès d'HENNEBONT!

## LE CHANT DU 7<sup>me</sup> BATAILLON

(Sur l'air des Bataillonnaires)

### 1<sup>er</sup> Couplet

Sur notre terre armoricaine  
Un bataillon dont les soldats, dont les soldats  
Sont des gârs n'craignant pas la peine  
C'est le septième, et nous voilà, oui nous voilà.  
Ce sont ces gârs de Lanester  
De Bubry, d'Auray, de Calan, oui de Calan  
Pour défendre un coin de leur terre  
Y s'bagarraient devant Lorient, devant Lorient.  
Mais pour l'baroud, serrant les coudes, pour en découdre.

### Refrain

*En parcourant ton pays  
Souviens-toi, oui souviens-toi, oui souviens-toi  
De ceux qui prirent le maquis  
Avant toi, bien avant toi, oui avant toi  
En sabots et sans chaussettes  
Armés d'une mitrailleuse  
Oublions toutes nos souffrances.  
Luttons pour notre France.*

### 2<sup>me</sup> Couplet

Nous avons gravé dans l'histoire  
Des pages dont nous nous souviendrons, nous souviendrons  
Jours de tristesse et jours de gloire  
Nous sommes restés de gais lurons, de gais lurons.  
Aussi groupés comme des frères  
Nous saurons montrer au pays, oui au pays  
Que nous sommes joyeux et fiers  
D'avoir été des F.F.I., des F.F.I.  
Mais pour l'baroud, serrant les coudes, pour en découdre

*Au refrain...*

### 3<sup>me</sup> Couplet

Pour les Morts de la Résistance,  
Et pour les Morts du Bataillon, du Bataillon  
Qui ont donné à Notre France  
Plus que jamais nous ne donnerons, nous ne donnerons  
En souvenir de ces martyrs  
Dans le combat, comme dans la paix, comme dans la paix.  
Nous allons jurer de servir  
Notre Patrie en vrais Français, en vrais Français.  
Mais pour l'baroud, serrant les coudes, pour en découdre

*Au refrain...*

(Communiqué par Yves Le Cabellec, Maire et Conseiller Général de Plouay, ancien du 7<sup>me</sup> Bataillon)

**MOTOBÉCANE**



MOBYLETTE

CADY

**Marcel LE FUR**

37, Rue de Belgique — LORIENT — Tél. 64.56.54

83, Rue Jean-Jaurès — LANESTER — Tél. 21.09.90

Toute la gamme

de MOBYLETTES-CADY et Vélos

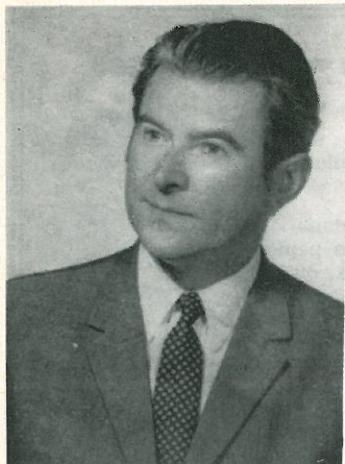
**ATELIERS DU MEUBLE**

**57, Rue de Liège**

**4, Rue Maréchal-Foch**

**LORIENT**

Le Conseil Municipal et la population d'Hennebont sont heureux d'accueillir le Congrès Départemental de l'A.N.A.C.R., le Dimanche 16 Avril.



Hennebont nous semble digne de ce choix... Hennebont, ville martyre à 75 % par les Allemands en août 1944, Hennebont dont 117 enfants laissèrent leurs vies au cours de la deuxième guerre mondiale : sur les champs de bataille de 1940, dans les camps de la mort, dans les glorieuses actions du maquis, au cours des massacres d'août 1944. Ces immenses sacrifices ont valu à notre ville de recevoir la Croix de Guerre.

L'idéal de la Résistance est entretenu à Hennebont où il demeure très vivant. Je n'en prendrai pour preuve que le succès du Musée de la Résistance à l'initiative de la Municipalité et de la Section locale de l'A.N.A.C.R. ; cette exposition reçut en 1971 près de 7.000 visiteurs.

Nous vous attendons donc nombreux le 16 avril et nous espérons que vous trouverez de bonnes conditions afin de bien travailler pour le succès des causes justes et nobles que vous défendez et dont nous sommes solidaires :

- les droits des anciens combattants et de leurs familles,
- l'indépendance de la patrie,
- la lutte contre la renaissance du facisme sous diverses formes et le châtiement des bourreaux,
- l'action pour la Paix.

Le Maire :  
E. CREPEAU.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Guerre 1939-1945

CITATION

DECISION N° 78

Le Secrétaire d'Etat aux Forces Armées (Guerre) Max LEJEUNE

c i t e :

A L'ORDRE DU CORPS d'ARMÉE

HENNEBONT. - ( Morbihan )

" Ville qui a fait preuve sous l'occupation d'un esprit permanent de résistance à l'ennemi.

" Le 7 Août 1944, lors de l'attaque de la Place de LORIENT par les Blindés Américains et les soldats des Forces Françaises de l'Intérieur, a subi un terrible bombardement d'Artillerie de tous calibres causant de Lourdes pertes en vies humaines et des destructions considérables.

" Par le nombre de ses morts, par ses pertes matérielles élevées, par l'action continue de ses enfants contre l'ennemi s'est acquis des titres à la reconnaissance de la Patrie."

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec Etoile de Vermeil.

POUR AMPLIATION

L'Administrateur de 1<sup>e</sup> Classe  
BAULET.

Chef du Bureau " Décorations "

Fait à PARE, le 11 Novembre 1948.

Signé : Max LEJEUNE.

POUR VOS IMPRIMES

adressez-vous à

**LA LIBERTÉ**  
*du Morbihan*  
QUOTIDIEN REGIONAL DU SOIR

LORIENT

Tél. 21.10.18

Cette nouvelle distinction honore un homme qui a non seulement fait la preuve de son patriotisme, mais poursuit très activement, depuis de nombreuses années, un rôle social dans la défense des intérêts des anciens déportés et leurs familles.

Né le 18 août 1908 à Guémené-sur-Scorff, M. Queudet a fait ses études au Cours Complémentaire de cette ville puis à l'École Normale à Vannes. Il en est sorti en 1928 pour faire son service à l'École Militaire de Poitiers.

#### RESISTANT ET DEPORTE

Il enseignait donc au Croisty quand survint la guerre, en 1939. Mobilisé comme lieutenant, il a été incorporé au 318<sup>me</sup> Régiment d'Artillerie portée à Vannes, et dès le 13 septembre était aux Armées. Après les combats en Belgique et à Dunkerque, il a été démobilisé en octobre 1940 pour retrouver ses élèves au Croisty.

Entré dans la Résistance, M. Queudet a formé en octobre 1943, avec M. Le Coutaller, le futur maire de Lorient, une section de deux groupes de combat au Croisty et à Saint-Tugdual. Mais les suites d'une

opération de ravitaillement en armes dans les bois de Lochrist avec la recherche d'un camion égaré, devait lui être fatales. Arrêté le 15 juin 1944, M. Queudet a connu les coups et la torture à la prison de Guémené-sur-Scorff qu'il a quittée le 1<sup>er</sup> juillet à destination de Vannes. Il ne pouvait plus être question d'évasion dans les wagons de la déportation : une plaie qui menaçait dangereusement de s'infecter entraîna une intervention chirurgicale de fortune dans le wagon même où les hommes étaient parqués comme des bêtes.

C'est déjà affaibli que M. Queudet arriva à Compiègne qu'il quitta avec le convoi de la mi-juillet pour le camp de Neuengamme. Là, les commandos l'amènèrent près de Brunswick et à Kaltenkirchen.

En avril 1945, il s'éloigna de Neuengamme dans un véhicule de la Croix-Rouge suédoise,

pour gagner la région de Brunswick.

Ce fut ensuite le « train de la mort » qui traversa Berlin et s'arrêta à Rawensbruck, puis une autre fuite devant l'armée russe, vers Malchow, où la libération vint enfin le 2 mai 1945.

M. Queudet, qui ne pesait pas alors 30 kg du séjourner à l'hôpital de Schewrin avant d'être rapatrié. C'est le 4 juin qu'il retrouva les siens et Le Croisty. Et dès le mois de novembre — trop tôt, reconnaît-il maintenant — il reprenait sa classe en main. Trois années plus tard, il était affecté

à Lorient où il n'a cessé, depuis, de se faire des amis.

Car toujours affable, discret, pondéré, bienveillant, prêt à rendre service, M. Queudet est entouré dans notre ville et dans toute la région de beaucoup d'estime et de considération.

Titulaire de la Croix de Guerre et de la Croix du Combattant Volontaire 39-45, M. Queudet était chevalier de la Légion d'honneur depuis le 31 août 1961.

Il est aussi Officier dans l'Ordre National du Mérite depuis 1964.

Il est membre de la section de Lorient de l'A.N.A.C.R.

Ses camarades de la Résistance et la rédaction d'« Ami entends-tu » le félicitent très vivement.

## M. Raymond QUEUDET

PRESIDENT DEPARTEMENTAL DE LA F.N.D.I.R.P.

ET DE L'AMICALE DE NEUENGAMME

promu Officier de la Légion d'Honneur

### Station-Service FINA

160, Rue Jean-Jaurès - 56 - LANESTER

Téléphone : 21.05.89

M. Manuel GARBAYO

Gérant Libre de PURFINA FRANÇAISE

# TERRASSEMENTS & MANUTENTION

## TRANSPORTS - DÉMOLITIONS

TRANSPORTS — LOCATION CAMIONS — DEMOLITION — PELLES MECANIKES — COMPRESSEURS

GRUES 6 - 12 - 15 et 20 Tonnes — PORTE-ENGINS 100 Tonnes

# E. CARDIET

AVENUE DE KERGROISE

LORIENT

Téléphone 21.10.26

SABLE D'ERDEVEN

MATÉRIAUX DE CARRIÈRES

# HENNEBONT... VILLE HISTORIQUE

Le Hennebont de notre enfance a l'odeur de son riche musée, aménagé dans son « château » dit de la porte du Bro-Erec'h, cette odeur du vieux bois et du cuir, des costumes de chouans et de souterrains mystérieux.

Hennebont, c'est pour tous les résistants, le souvenir du prestigieux Jim (Jean Kessler), tombé avec Michel à La Boulaye le 14 Avril 1944, celui du massacre de paisibles habitants abattus sur le pas de leur portes et dans les abris où ils se réfugiaient, et aussi de la Libération assurée, avant l'arrivée de blindés Américains, par les gars du 1<sup>er</sup> Bataillon F.T.P. de notre cher commandant Jacques.

Ville de notre XIII<sup>me</sup> Congrès Départemental, c'est à un très ancien passage sur le Blavet, à l'endroit où la rivière s'élargit en estuaire que la ville doit son origine et son nom.

Hennebont signifie en effet « Le Vieux Pont », en breton archaïque, cependant que plus couramment son sens étymologique est interprété comme « Hent (er) Pont » : Chemin du Pont.

\*\*

Les étymologistes ne sont pas d'accord sur l'origine du mot : HENNEBONT.

Les Celtisants tiennent pour Hen-Pont : Vieux Pont.

L'Hennebontais moyen voit plus simplement : Hent (er) Pont : Chemin du Pont.

Un de nos concitoyens érudit qui a approfondi la question trouve que l'ancienne orthographe Haimbon puis Hanebon viendrait du mot Heboe qui désignait tout le pays — une vingtaine de paroisses — compris entre le Blavet et l'Ellé.

## LA PREHISTOIRE

Pendant des siècles, une peuplade de pêcheurs a habité dans l'anse — aujourd'hui comblée — de Saint-Caradec, comme en témoignent les débris de coquillages existant sous une grande épaisseur dans le sous-sol du rivage.

## APRES L'AN MIL - LA MOTTE FEODALE

Il y aura bientôt mille ans que les seigneurs d'Hennebont dressèrent leur donjon sur la « Motte Féodale », éminence naturelle remaniée par la main de l'homme. C'était un point stratégique important dominant un étroit passage de la rivière.

Par alliance, la Motte Féodale échut à la Maison de Léon puis aux princes de Rohan-Guéméné, jusqu'à la Révolution.

## LA VILLE CLOSE

Vers 1250, après avoir fait démanteler le château-fort de la Motte Féodale, Jean Le Roux, duc de Bretagne, fit élever les murailles de la Ville-Close, sur un pentagone irrégulier de 900 mètres de pourtour.

Et en 1260, la duchesse, Blanche de Champagne fonda l'Abbaye de la Joye de l'Ordre des Citeaux.

Au Moyen-Age, Hennebont était — avec Brest — une des plus fortes places de Bretagne. « On avait plus grande joie, dit en ce temps là Froissard, de la prise et saisine d'Haimbon que de tels quarante châteaux qui sont en Bretagne ».

## BANQUE CENTRALE DES COOPERATIVES

10, Boulevard Svob

LORIENT - Tél. 21.04.43 - 21.12.57 - 21.14.43

« TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET BOURSE »  
PLAN D'EPARGNE LOGEMENT 8 % NET D'IMPOTS

## LA GUERRE DES DEUX JEANNE

La Ville-Close d'Hennebont joua un rôle important, au XIV<sup>me</sup> siècle, au cours de la guerre de succession de Bretagne qui ensanglanta la province, pendant plus de trente ans.

En 1342, Hennebont fut assiégé deux fois par Charles de Blois. En l'absence de son mari, prisonnier des Français, ce fut la comtesse « Jannedik Flamm » qui, à la tête des assiégés, organisa victorieusement la résistance.

Elle avait « courage d'homme et cœur de Lion ». Son action inspira un barde de l'époque dont le chant figure en bonne place dans l'anthologie bretonne.

C'est à Hennebont que vint mourir, le 26 Septembre 1345, le prétendant Jean de Montfort.

En 1373, Du Guesclin s'empara de la place d'Hennebont occupée par une garnison anglaise.

## LA LIGUE

Hennebont fut assiégée deux fois en 1590.

Jérôme d'Arradon, sieur de Quinipily qui avait quatre frères chef ligueurs, était gouverneur de la place.

Il a laissé un curieux journal enregistrant jour par jour les événements marquants, de Juin 1589 à Septembre 1593.

## LE REGNE DE HENRI IV

Avec la pacification en 1598, a commencé pour Hennebont, une ère de prospérité marquée par la construction d'immeubles cossus dont les plus importants ont été détruits par les bombardements allemands de 1944-1945.

En 1610, les Hennebontais très affectés par la mort du roi, organisèrent des cérémonies funèbres qui durèrent trois jours.

## LOUIS XIV

A la naissance de Louis XIV, en signe de réjouissance, on tira sur la place tellement de coups de canons que tous les vitraux de l'église volèrent en éclats.

A sa mort, fut chanté seulement un service, pour le repos de l'âme de celui dont le règne avait été le plus long de tous les rois de France.

## LES MONASTERES

- l'Abbaye de la Joye (aujourd'hui dépendance des Haras) ;
- le Couvent des Ursulines (Ecole Saint-Hervé) ;
- le Monastère des Carmes (Institution N.-D. du Vœu) ;
- le Monastère des Capucins sur la butte de Mont-Délices.

## LA BASILIQUE NOTRE-DAME DU PARADIS

L'église paroissiale d'Hennebont a été élevée au rang de Basilique mineure — la quatrième du diocèse — par une Bref de Pie X, datée du 17 Janvier 1913.

C'est un monument classé, du style ogival de la dernière époque. Le sanctuaire a été élevé, grâce à des dons que François Michart, modeste maréchal-ferrant allait récolter dans tout le diocèse. La première pierre fut posée en 1514 et 10 ans après, avait lieu la consécration.

L'édifice a beaucoup souffert de la guerre. Le clocher qui montait à 65 mètres au-dessus du parvis a été bombardé, dans la matinée du 9 Mars 1945.

La tour légèrement lézardée a dû être descendue pierre par pierre jusqu'à la galerie la plus élevée.

Les travaux de réfection entrepris en 1948 ont dû être interrompus faute de crédits.

En 1699, une violente épidémie de peste décimait la population. Elle fut conjurée à la suite du vœu des habitants de porter à travers les rues de la ville, une statue de la Vierge en argent massif.

# HENNEBONT... LA VILLE HISTORIQUE

La fête du Vœu est devenue fête patronale, célébrée le dernier dimanche de septembre. La procession qui a lieu ce jour-là est une des plus remarquables de la région. Elle est suivie par une foule de pèlerins et elle attire une multitude de curieux.

## L'INCENDIE DE LA VILLE (7 Août 1944)

Au cours de la bataille du 7 Août, les trois-quarts de la ville ont été détruits par les allemands qui lançaient sur la ville des obus incendiaires.

Une centaine de civils — des vieillards, des femmes, des infirmes qualifiés de « terroristes » — de la rive droite plus particulièrement, ont été assassinés par les S.S.

A la libération, on n'a pas essayé de retrouver ces criminels de guerre, réfugiés à Lorient.

En égard à ces sacrifices et à son action dans la Résistance, la Ville d'Hennebont a reçu la Croix de Guerre, le 24 Avril 1949.

## HENNEBONT DE NOS JOURS

« Plaisante Ville d'Hennebont.

« Suffisamment vieille pour n'être pas trop bête.

« Suffisamment neuve pour n'être pas trop sale. »

a écrit Maxime du Camp qui visita Hennebont en Juin 1847 avec son ami, Gustave Flaubert.

## LES PONTS

Il est curieux de constater que les ponts qui se sont succédés pour livrer passage à la route de Nantes à Brest, ont suivi un mouvement de descente vers la mer comme entraînés par le courant du Blavet.

On voit encore à marée basse, les fondations de l'ancien pont-à-mer, qui reliait la rue des Lombards à la rue Vieille-Ville et le soubassement de la pile médiane du pont suspendu inauguré en 1837 et remplacé en 1868 par le robuste pont de pierre que les allemands ont fait sauter le 7 Août 1944.

## PROMENADES ET CURIOSITES

Hennebont qui, en 1650, comptait 1.500 à 2.000 habitants en avait 4.186 en 1791 et aujourd'hui, environ 13.000, après l'absorption de bourgades prises sur la commune de Languidic.

Les touristes consacrent leur première visite à la **Basilique Notre-Dame du Paradis**, monument historique le plus important de l'agglomération.

Mais on ne saurait passer à Hennebont sans aller donner un coup d'œil admiratif au **Haras**, le deuxième de France avec ses 300 chevaux, sans parcourir son parc de 14 hectares, enclos de l'ancienne Abbaye des moniales de l'Ordre des Citeaux pendant plus de 500 ans.

On trouve sur la rive droite, la **Mystérieuse Crypte**, de la rue

Vieille-Ville, dont on n'a pas encore pu découvrir à quel usage elle était destinée ni savoir à quel monument elle appartenait.

Il faut aussi faire le tour du plateau de la Motte Féodale pour comprendre son importance stratégique.

Sur la place moyennageuse de la Vieille-Ville, a résisté à l'incendie la robuste maçonnerie de la **plus vieille maison** (1586) de toute la ville. Dans la cour, attendant au bâtiment se dresse encore une tourelle-colombier, pour certifier que c'était une maison noble.

On remarque à Saint-Caradec, la **fontaine monumentale des Mariages** où le jour du pardon de Saint-Caradec, les jeunes filles déposent des épingles, pour savoir si elles se marieront dans l'année.

Et dans le cimetière, abritant le **tombeau de Saint-Caradec**, se tient plus vigoureux que jamais, un if planté sous le règne de Henri IV.

Il reste encore des parties très importantes de l'enceinte de la **Ville-Close** : la **Tour des Carmes**, au Bois du Duc, la **porte** fortifiée de Bro-Ereck, qui, jusqu'à l'incendie de la ville abritait dans ses 14 salles, l'un des plus riches musées d'art breton de la province ; la **Tour Saint-Nicolas** qui, en 1590, résista aux centaines de coups de canons tirés du Monastère des Capucins. On voit encore encastrés dans la maçonnerie, des boulets datant de ce siège.

La tradition rapporte qu'un **souterrain** reliait le Vieux-Château à l'Abbaye de la Joie et le Vieux-Château au Monastère de Kerquelen.

Plusieurs promenades sont à recommander :

**L'Esplanade du Bois au Duc** dominant la coulée du Blavet.

Le Chemin du Halage jusqu'à la première écluse où l'on entend les bruits assourdissants des concasseurs et les coups répétés des marteaux pneumatiques de la **carrière de Polvern**, d'où l'on extrait du beau granit bleu homogène pouvant rivaliser de qualité avec les plus réputés d'Europe. Il en part, tous les jours, des trains de pavés échantillons, de pavés mosaïques, de macadam de gravillons et de sable.

A un kilomètre en amont, rive droite, sur plus de deux kilomètres, s'étendent les **Forges d'Hennebont**, qui employaient 2.000 ouvriers et fabriquaient des tôles galvanisées et ondulées, des fers blancs et des fers noirs pour boîtes de conserves.

En traversant la passerelle de Polvern, on est surpris de pénétrer dans une sorte de petite Suisse escarpée où un ruisseau alimente de vieux moulins. Le retour à Hennebont se fait par le **chemin touristique du Hingair**.

**La descente du Blavet Maritime** — (C'est la promenade que fit Mme de Sévigné, un soir d'août 1689, quand elle vint coucher à Hennebont) — en barque, est aussi une promenade à recommander. Il est agréable de se faire aider par le courant de la marée, à l'aller comme au retour.

Sur le parcours, on découvre rive droite, la **Propriété du Ty-Mor** qui, il y a un siècle, retentissait du bruit des marteaux de charpentiers et de calfats, sur la coque des voiliers en construction.

Un peu plus bas, rive gauche, noyée dans les sapins, on distingue la **Grotte** que la légende attribue à **Saint-Gunthiern**, l'un des premiers évangélistes de la Bretagne, au début du VI<sup>me</sup> siècle. On rapporte qu'il délivra le pays d'une invasion de vers blancs en les aspergeant d'eau bénite.

**Le Pont du Bonhomme** tient lieu de fenêtre sur la rade de Lorient dont on aperçoit les agglomérations riveraines en relief sur l'horizon.

Sur la rive gauche, une roche à laquelle, avec un peu d'imagination, on trouve quelques points de ressemblance avec une figure humaine, a fait donner son nom au pont, surmonté d'un bonhomme avec sa bonne-femme.

C'est de cet endroit que partait le bac reliant les deux rives, avant la construction du pont.

(d'après Jacques Guilchet, Archiviste de la Ville)



SON EXCELLENTE CHARCUTERIE  
ET SES  
SAVOUREUSES CONSERVES  
EN VENTE DANS TOUTE LA REGION

56 - PONTIVY

Tél. (97) 25.06.30

# RESPECT DES DROITS DES ANCIENS RÉSISTANTS

## NOTRE ACTION REVENDICATIVE

Les Anciens Résistants du Morbihan s'adressent aux élus siégeant à l'Assemblée Nationale, au Sénat, au Conseil Général et dans les Conseils Municipaux des 263 communes du département.

Monsieur le Maire,

Nous nous permettons de vous adresser un exemplaire du mémoire adressé le 27 Avril 1971 par notre Association Nationale à Monsieur le Premier Ministre, dans le dessein de voir supprimées définitivement toutes les forclusions qui s'opposent à la satisfaction des droits d'une seule catégorie d'anciens combattants : les anciens résistants.

Tous les espoirs étaient permis en ce printemps de 1971 puisque tous les groupes parlementaires, aussi bien ceux de la majorité que de l'opposition, ont adopté une position favorable à notre revendication légitime. Des ministres en exercice, MM. Duvillard (A.C.V.G.), Michel Debré (Forces Armées), René Pléven (Justice), le Général Billotte (Ancien Ministre de la Défense Nationale), Raymond Triboulet (ancien Ministre des A.C.V.G.), ont manifesté leur accord profond quant à la levée des forclusions. TOUTES les associations d'anciens combattants et victimes de guerre ont appuyé notre revendication pour supprimer une flagrante injustice entre les générations du feu.

Cependant, le Premier Ministre a décidé, par arrêté, de maintenir les forclusions, sans entendre nos représentants.

Aussi, avons-nous pris la décision de porter nos efforts d'explications devant chaque Conseil Municipal, devant chaque Conseil Général, devant chaque parlementaire.

Nous sommes conscients de ne réclamer aucune faveur, mais simplement l'égalité des droits avec toutes les autres catégories d'anciens combattants — en tenant compte des conditions particulières de la lutte clandestine — dans le cadre de la permanence du droit à réparation tel qu'il est défini par la loi du 31 mars 1919.

Alors que les S.T.O., volontaires du travail en Allemagne ont perçu des indemnités au départ et au retour, leur salaire et la validation pour leur retraite du temps passé en Allemagne, alors que les engagés dans la « Waffen SS » ont obtenu leurs droits d'anciens combattants, alors que les collaborateurs et les miliciens amnistiés ont tous été rétablis dans leurs droits, nous pensons que les anciens résistants, encore privés bien souvent de la reconnaissance de leurs états de service, qui n'ont perçu ni solde ni indemnité pour perte de biens, n'ont pas à être pénalisés sur le plan professionnel ou au regard de la retraite du temps qu'ils ont consacré à la reconquête de l'indépendance nationale.

Cette situation scandaleuse dont souffrent depuis près de 30 ans les anciens résistants revêt un caractère particulièrement actuel à l'approche de la liquidation des droits à retraite, qu'il s'agisse de la retraite professionnelle, de celle de la Sécurité Sociale ou celle dispensée par d'autres organismes.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire, nous vous demandons instamment de soumettre ces modestes revendications à votre Conseil Municipal de façon qu'il puisse, en connaissance de cause, se prononcer sous la forme qu'il appartiendra en faveur de la levée de toute forclusion frappant les combattants de la Résistance.

Nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir officiellement la motion ou le vœu élaboré au sein de votre Conseil Municipal.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

Le Bureau Départemental.

## NOTRE MEMOIRE DU 27 AVRIL 1971

La demande d'audience adressée par l'A.N.A.C.R. le 27 Avril, à Monsieur le Premier Ministre, était présentée sous la forme d'une lettre-mémoire, rédigée au nom du Bureau National par notre camarade Robert Vollet.

Ce document condense notre argumentation de façon qui permet à toute personnalité non informée de comprendre les injustices auxquelles nous demandons qu'il soit mis fin. Nous croyons utile d'en reproduire les paragraphes essentiels.

Vous savez que les Anciens Combattants des autres guerres bénéficient de l'exercice normal du droit à réparation. Dotés d'un livret militaire, ils peuvent à tout instant obtenir la délivrance d'un « état signalétique et des services » qui fait la preuve de leur temps de présence aux armées. Sans conditions de délai, ils peuvent demander la carte du combattant s'ils entrent dans les conditions d'attribution.

En ce qui concerne les anciens résistants, des textes spéciaux tendaient à homologuer officiellement leurs services. La complexité des missions assumées, les conditions de la clandestinité, l'absence d'archives, les prétentions de certains, les divisions entre résistants, incompréhension et parfois hostilité dans la haute administration, ont conduit à des statuts touffus, complexes, souvent contradictoires entre eux et en tout cas d'application difficile.

### LES R.I.F.

Rompant avec les usages de mise en œuvre des principes fixés par la loi du 31 Mars 1919, ces statuts ont tous été assortis de forclusions, même quand ils étaient en l'état, inapplicables. Par exemple, il était prévu que les résistants de l'intérieur qui n'avaient pas agi dans le cadre des F.F.I. ou F.F.C. seraient mis en possession par le Ministère des Armées d'un certificat d'appartenance à la R.I.F. (Résistance Intérieure Française). Ce certificat a été effectivement délivré aux familles des posthumes et aux pensionnaires. Mais pour les autres. JAMAIS LE DECRET D'APPLICATION N'EST PARU.

Or, la limite de présentation des demandes a été fixée au 1<sup>er</sup> Mars 1951, c'est-à-dire

AVANT que les intéressés aient pu formuler la moindre demande.

### LES F.F.I.

Quant aux F.F.I. après avoir reçu un certificat de leur unité, ils ont encore dû demander un certificat modèle départemental, lequel a été réputé sans valeur et remplacé par un certificat modèle régional délivré sur délégation du Ministre par Messieurs les généraux commandants de Région. Comment blâmer les anciens F.F.I. d'avoir cru cette pièce valable ? Il n'en a rien été pourtant. Normalement, ils auraient dû constituer un quatrième dossier pour obtenir un certificat « Modèle National ». Fait grave, chaque fois il fallait se mettre à nouveau en instance.

On aurait pu croire que les demandes précédentes restaient valables. On aurait pu espérer, notamment que les certificats délivrés par les généraux commandants de région seraient automatiquement soumis à la validation nationale.

Il n'en a rien été.

### L'INITIATIVE INDIVIDUELLE

A chaque fois, l'ancien résistant, en fait **préssumé coupable de fraude**, devait s'il était au courant des nouveaux textes et s'il n'était pas découragé, recommencer la constitution d'un dossier et ce **AVEC SES PROPRES MOYENS**. Les services officiels n'étaient pas en mesure d'indiquer les noms et adresses des anciens responsables, connus souvent sous leur nom de guerre et dont les attestations étaient indispensables. Et si le responsable était mort ? Et s'il refusait une attestation que rien ne l'obligeait à établir ? Rien n'était prévu pour pallier cela.

### LES LIQUIDATEURS NATIONAUX

Rien, sauf les « liquidateurs nationaux » des grands mouvements, nommés par décret. Tous ou presque tous ont accompli et accomplissent encore une tâche délicate, nécessitant des vérifications précises et engageant leur responsabilité pénale. Leur travail s'apparente à la fois à la mise à jour des dossiers des bureaux de recrutement et à la rédaction des documents du service historique. Or, suppléant ainsi l'admini-

(Suite page 11)

# SUPPRESSION DES FORCLUSIONS

## « AMI ENTENDS-TU » ... AU SERVICE DE LA VERITE

Ayant lu dans un article paru dans le mensuel « Histoire pour tous » de Janvier 1972, numéro 241, page 243, suite à un passage du livre de M. Hervé Le Boterf « la Bretagne dans la guerre » :

« Y. Q... fils d'un officier de la Marine était décapité à la hache par des miliciens non loin de Mauron. »

L'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance apporte la rectification suivante :

« Cet homme ne fut pas décapité. Cette affaire n'a aucun point de commun avec la Résistance, ni même avec les miliciens. En effet, auteur de nombreux assassinats et viols, il fut tout simplement abattu par le mari d'une de ses malheureuses victimes. Ce dernier se constituait prisonnier, il fut jugé et acquitté par un Tribunal Militaire de la XI<sup>me</sup> Région le 3 Avril 1945. »

Nous mettons nos camarades en garde contre ces revues qui, au lieu de servir la cause de la Résistance, se mettent au service de ses ennemis.



## LES VINS "ARCIBIA"

Vins de toutes provenances  
l'ambiance de la propriété

### N. LE TEXIER

Négociant Eleveur

LANESTER

Tél. Lorient 21.04.12

## AMIS, LECTEURS,

Quand vous aurez lu ce journal

- ne le détruisez pas ;
- prêtez-le à un ancien résistant inorganisé ;
- faites-le connaître autour de vous ;
- montrez-le aux enseignants de votre commune ;
- faites des abonnements pour quatre numéros.

Prix de l'abonnement 4 numéros : 8 Francs

Compte Courant Postal : A.N.A.C.R. 1472-98 Rennes

MEMBRE INTERFLORA

## Les plus belles fleurs

### G. POIDEVINEAU

12, Place Alsace-Lorraine — LORIENT — Tél. 21.05.56

## Une grande figure de la Résistance Morbihannaise



Dans l'évocation des souvenirs de la Résistance en Morbihan, nombreux seront les participants au XIII<sup>me</sup> Congrès Départemental à rappeler la part importante prise par Emile LE CARRER (Commandant MAX).

Enfant de Bubry, il était étudiant à Rennes quand il devint membre du Front National.

Pionnier et organisateur des F.T.P.F. dans notre département, sa tête fut mise à prix par l'occupant et il fut condamné à mort par contumace.

MAX ne tomba jamais aux mains de l'ennemi qui par représailles pris comme otages, son père et sa sœur qui connurent les affres de la déportation.

Jeune et brillant Officier d'Etat Major après la libération sur sol morbihannais, le Commandant MAX devait décéder prématurément des suites d'une affection cardiaque, le 7 Août 1953.

Il repose dans le cimetière de sa commune natale.

L'A.N.A.C.R. a fait apposer sur sa tombe une plaque qui rappelle le souvenir de celui qui fut « Le Commandant MAX ».

## A PROPOS D'UN ARTICLE

paru dans le N° 16 d'« Ami entends-tu sous le titre « SOUVENIRS », deux personnes se jugeant concernées nous ont adressé les précisions que nous publions volontiers :

« Nous affirmons sur l'honneur, n'avoir jamais participé à un quelconque banquet qui, nous le pensons, n'a existé que dans les bobards colportés à l'époque et repris charitablement par votre rédacteur... 30 ans après !

Lors du ramassage des malles aux quatre coins de Lorient par un camion de la D.C.A.N. mon frère et moi étions rentrés directement à la maison où nous avons déjeuné (voilà le banquet !).

Le rendez-vous était fixé je crois à 14 h. 30 devant la Direction. Lorsque nous sommes arrivés, les autorités fran-

çaises qui étaient là, nous ont demandé où étaient nos camarades. Ce qui s'était passé c'est que nos camarades, qui avaient passé la matinée en ville, avaient décidé de ne pas se présenter à l'heure dite, mais personne ne nous avait prévenus. Quelques camarades, sont arrivés entre 16 heures et 17 h. 30, les autres, nous les avons retrouvés à la gare.

Dans l'après-midi devant la direction, il y avait eu le salut au drapeau par un clairon pompier je crois, devant les Autorités Françaises, cérémonie à laquelle nous avons assisté avec émotion. »

La Rédaction.

## ANCIENS RESISTANTS

### Confiez-nous vos souvenirs

Confiez-nous vos souvenirs en écrivant à « Ami entends-tu »,  
22, rue Claire Droneau à (56) Lorient.

PORTRAITS — MARIAGES — FETES DE FAMILLE

### STUDIO D'ART

# L. LE GUERNEVÉ

12, Av. Anatole-France — LORIENT — Tél. 64-38-14

Travaux Industriels noir et couleur  
Travaux Amateurs, livraison très rapide

gan gan  
**Hubert BRISSON**

Agent Général d'Assurances

GRUPE DES ASSURANCES NATIONALES

34, Rue Carnot - LORIENT

Téléphone : 21.07.71

**INCENDIE - ACCIDENTS - VIE  
RETRAITES - RISQUES DIVERS**

# RALLYE

LORIENT — Tél. 21.16.64

Route d'Hennebont — 56 - LANESTER

## EMOUVANTE CEREMONIE AU MUSEE DE LA RESISTANCE

Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée Samedi 27 Novembre à la Mairie d'Ivry, l'Amicale des anciens de la centrale d'Eysses a remis un des douze poteaux d'exécution auxquels furent fusillés sur ordre de Darnan, les patriotes condamnés après la révolte de la centrale, le 23 Février 1944.

En présence de Jacques Laloé, maire d'Ivry, de Georges Marrane, maire-honoraire, président de l'Association pour un Musée de la Résistance, de Jean Chaumeil, représentant l'A.N.A.C.R., de Charles Bossi, de la F.N.D.I.R.P., de Mathilde Péri, des familles de fusillés, de Maurice Gay, des officiers de réserves républicains, de Madame Aubry, du Musée de l'Armée, des représentants d'Amicales de camps et prisons et de bien d'autres personnalités, Victor Michaut et le Docteur Paul Weil ont remis le poteau d'exécution à André Tollet, Vice-Président de l'Association pour le Musée de la Résistance, Président du Comité Parisien de Libération qui a répondu aux anciens d'Eysses, en les remerciant de la confiance témoignée au Musée de la Résistance par le legs de cette pièce de Musée d'une haute signification.

## J. FAVIER

Opticien Diplômé

### OPTIQUE

BAROMETRES --- JUMELLES

LENTILLES CORNÉENNES

16, Rue de la Patrie

LORIENT Tél. 64.39.04

## Une Pochette - Souvenir du XIII<sup>e</sup> Congrès

sera mis en vente à l'occasion de notre Congrès départemental. Les pochettes vendues participeront à une distribution de lots. Le tirage sera effectué au cours du banquet.

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS  
DE LA RESISTANCE

SECTION DE LORIENT - LANESTER  
ET AMICALE DES REFRACTAIRES AU S.T.O.

## PERMANENCES

Tous les Samedis matins de 10 heures à 11 h. 30,  
à la Cité des Œuvres Sociales,  
Salle N° 3, Rue Colbert — LORIENT

CHAPELLERIE

## LE CABELLEC

PLOUAY

et sur tous les marchés de la région

— DU CHOIX — DES PRIX — DE LA QUALITÉ —

“ LE PLUS GRAND HYPERMARCHÉ DE L'OUEST ”

# Massacre les Prix

# RESPECT DES DROITS DES ANCIENS RÉSISTANTS

Administration, ils ne reçoivent aucune aide officielle, aucun moyen, aucune subvention. Ce sont les anciens résistants qui, après avoir combattu sans solde et sans équipement, ont dû encore faire les frais de l'établissement de leurs pièces matricules.

## LES RÉSISTANTS « PAS EN REGLE »

Par contre, nombre des plus modestes et des plus valeureux participants à la Résistance ont cru de bonne foi que les pièces à eux remises par leurs chefs et avant 1949 par les généraux commandants de Régions étaient valables. C'est arrivé à l'heure de la retraite, quand ils souhaitent voir intégrer dans leurs annuités leur temps de service (comme les autres anciens combattants), c'est quand ils veulent solliciter le modeste titre de guerre qu'est la croix du combattant volontaire 39-45 qu'ils apprennent dans le même temps que les pièces qui bien souvent on fait leur fierté sont dénuées de valeur et qu'il est trop tard pour solliciter celles qui seraient valables.

Il y a là une grave injustice, et cette injustice est parfaitement connue.

## LES UNITES COMBATTANTES

Nous pourrions multiplier les exemples et montrer entre autres choses que les services reconnus par le certificat Modèle National ne portaient leur plein effet que s'ils avaient été accomplis au sein d'une unité officiellement reconnue « combattante ». Et la reconnaissance des « unités combattantes » n'a pas dépendu d'un travail de reconstitution de l'administration, mais uniquement de l'initiative privée des anciens responsables, lesquels, revenus à la vie civile, ont dû, eux aussi sans aide et sans moyens, quand il l'ont pu et quand ils l'ont voulu, reconstituer les ordres de bataille.

## LES FRAUDEURS

Bien entendu, les possibles fraudeurs qui avaient un intérêt immédiat à se faire reconnaître résistants se sont tenus au courant de cette réglementation. En l'absence de docu-

ments permettant une vision historique d'ensemble et les indispensables recoupements, ils ont pu faire aboutir leurs dossiers.

Il en serait autrement maintenant. Les livres parus, les études publiées, les statistiques mises à jour, les travaux des commissions ou comités d'histoire permettent une vue plus précise et plus juste d'événements longtemps ignorés parce que survenus sous les voiles de la clandestinité. **On conçoit que certains soient particulièrement favorables au maintien des forclusions.**

..

## DATES DES FORCLUSIONS

### Certificats d'appartenance :

R.I.F. : 20-10-1948

F.F.I. : 1<sup>er</sup>-3-1951

F.F.C. : 6-12-1949

### Grades :

Homologation grade F.F.I. :  
1<sup>er</sup>-3-1951

Homologation grade F.F.C. :  
29-10-1948

### Statuts :

C.V.R. : 31-12-1953

Réfractaires : 31-12-1955

ST.O. : 21-12-1957

D.I.R. : 31-12-1958

D.I.P. : 31-12-1958

Pour les D.I.R. et les D.I.P., la forclusion a été levée pour 6 mois, du 8-10-1961 au 8 mars 1962.

### Décorations :

Légion d'honneur et Médaille Militaire pour C.V.R. : 1955

Médaille de la Résistance : 31-3-1947

Croix Com. Volont. 39-45 : 25-11-1960 et 31-12-1967

Médaille des Evadés : 31-12-1963

Médaille France Libérée : 7-7-1959

### Fonctionnaires :

Application de la loi du 26-9-1951 : Juillet 1955.

A.N.A.C.R. MORBIHAN

Le Secrétaire à l'Organisation  
22, Rue Claire Droneau, Lorient

A l'heure où nous mettons sous presse, de nombreuses municipalités nous ont déjà répondu. Elles nous ont fait parvenir une copie de l'extrait du Registre des Délibérations expédié à M. le Préfet.

Nous relevons :

### COMMUNE D'HENNEBONT 18 Février 1972

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

— Considérant le bien-fondé des revendications des Anciens Résistants qui, bien souvent, sont encore privés de la reconnaissance de leurs états de service et n'ont perçu ni solde, ni indemnité pour perte de biens ;

— Appuie leur demande de suppression définitive de toutes forclusions pour le dépôt de leurs dossiers.

### COMMUNE DE LIGNOL 18 Février 1972

— Reconnaît et appuie la revendication de l'A.N.A.C.R. ;

— Manifeste son plein accord pour la levée des forclusions que visent particulièrement cette catégorie d'Anciens Combattants.

### COMMUNE DE SAINT-AVE 7 Février 1972

Après avoir pris connaissance de ce texte et du mémoire joint,

le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

— Reconnaît le bien-fondé de la revendication légitime de l'A.N.A.C.R. ;

— Manifeste son accord pour la levée des forclusions qui frappent cette catégorie d'Anciens Combattants ;

— Souhaite donc vivement le rétablissement d'une égalité des droits pour toutes les catégories d'Anciens Combattants.

### COMMUNE DE LIMERZEL

8 Février 1972

— Souhaite la suppression de toutes les forclusions qui s'opposent à la satisfaction des droits des Anciens Combattants de la Résistance.

### COMMUNE DE LE FAOUEU 12 Février 1972

— Appelle les pouvoirs publics à se pencher sur le sort des Anciens Résistants et à reconnaître la totalité de leurs droits avec l'attribution des avantages qui en résultent.

### COMMUNE DE SAINT-TUGDUAL 21 Février 1972

Après avoir pris connaissance de ce texte et du mémoire joint, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

— Reconnaît et appuie la revendication de l'A.N.A.C.R. ;

— Manifeste son plein accord pour la levée des forclusions que visent particulièrement cette catégorie d'Anciens Combattants ;

— Conscient du rôle important et des sacrifices consentis par les Résistants dans la lutte contre l'occupant, souhaite que cette élite puisse obtenir la juste récompense de ses services.

### COMMUNE DE RIEUX

11 Février 1972

— Demande la reconnaissance des droits d'Anciens Combattants aux membres de la Résistance, sans délai de forclusion.

### COMMUNE DE NEANT/YVEL

19 Février 1972

— Donne un avis favorable pour que soit reconnu le titre et les droits d'Anciens Combattants aux Anciens Résistants.

(à suivre)

VETEMENTS - SPORTS - CAMPING - NAUTISME  
CARAVANES

**La Hutte**

**F. GOURLAY**

13, Place A.-Briand  
L O R I E N T  
Tél. 64.39.56

# SUPPRESSION DES FORCLUSIONS

**Paul LE CLOUEREK**

Né le 11 Décembre 1912 à Plouhinec, il effectua son service militaire au titre de la Marine Nationale au 3<sup>ème</sup> Dépôt des Equipages de la Flotte du 17 Avril 1934 au 23 Mars 1935.

Rappelé à l'activité à la D.P. de Lorient le 28 Août 1939. Il fut démobilisé le 3 Juillet 1940.

Il n'accepta pas la capitulation et l'occupation allemande. Il s'engagea dans la Résistance au titre d'une formation F.T.P.F. de la région de Berné où il s'était réfugié après la destruction de Lorient.

A partir du 1<sup>er</sup> Avril 1944 il était affecté au bataillon Le Coutaller appelé à l'époque 5<sup>ème</sup> Bataillon F.F.I. Il fut arrêté à Berné le 8 Juin 1944 et transféré à l'île de Groix d'où il s'évada quelques jours plus tard pour continuer le combat dans sa formation.

Engagé pour la durée de la guerre, il continua à servir sur le front de Lorient jusqu'au 1<sup>er</sup> Juin 1945.

C'est avec stupeur que nous avons appris son décès le 2 Mars. Nous savions que son cœur était très fatigué mais aucun de nous ne songeait à une mort si brutale.

Le drapeau de la section locale et une délégation conduite par le Lieutenant-Colonel Morel et Albert Le Priol ont assisté à ses obsèques. A sa famille, à ses amis, l'A.N.A.C.R. et « Ami entends-tu » renouvellement leurs condoléances.

**Pierre PENDU**

Avait servi dans la Résistance dans la région de Questembert. Atteint d'une cruelle maladie il est décédé à l'âge de 49 ans.

Ses obsèques ont eu lieu à Lorient le 22 février en présence du drapeau de la section locale de l'A.N.A.C.R. accompagné d'une délégation.

A sa famille, à ses amis, l'A.N.A.C.R. et « Ami entends-tu » renouvellement leurs condoléances.

**NÉCROLOGIE****André ROPERS**

Né le 7 Mai 1922 à Locminé, dans le Morbihan.

Travaillant à l'E.T.P.O. à Lorient lors de l'arrivée des allemands, il aida à la préparation des départs de nombreux bateaux pour l'Angleterre.

Engagé au Front National, il participa aux opérations de relèvement des terrains susceptibles de servir pour des parachutages dans la région de Locminé.

Désigné pour le service du Travail Obligatoire, il entre au maquis dès réception de l'ordre de mutation, et il s'engagea au titre des F.T.P.F.

Il est décédé le 10 Octobre 1971, à la suite d'une longue maladie, supportée courageusement. Une délégation de l'A.N.A.C.R. assistait à ses obsèques. A sa famille, à ses amis, l'A.N.A.C.R. et « Ami entends-tu » renouvellement leurs sincères condoléances.

**Eugène BERTIC**

Né le 8 Août 1920 à Port-Louis, il rallie les Forces Aériennes Françaises Libres le

1<sup>er</sup> Août 1941 alors qu'il se trouve à Beyrouth (Moyen-Orient). Il est affecté à la base aérienne de Rayacn, puis au groupe de chasse numéro 1 avant d'être envoyé en Grande-Bretagne le 19 Octobre 1942. Remis à la disposition de la Marine, il s'engage dans les F.N.F.L. le 26 Octobre 1943.

Il est embarqué sur la frégate « La Surprise » le 9 mars 1944. Il participera avec ce navire au débarquement de Normandie lorsqu'elle fut casée en deux par l'explosion de mines ennemies. Eugène Bertic est décédé le 27 Novembre dernier. Une délégation de l'A.N.A.C.R. assistait à ses obsèques. A sa famille, à ses amis, l'A.N.A.C.R. et « Ami entends-tu » renouvellement leurs condoléances.

**Jolius IGLESIAS-FERNANDEZ**

De nationalité espagnole il était né le 4 Mars 1917 à Gijon dans les Asturies.

Après la guerre d'Espagne il fut interné en France, puis relâché par les autorités allemandes, il fut ensuite envoyé à Lorient avec de nombreux camarades pour travailler à l'Organisation Todt.

Il s'engagea dans la Résistance lors de la formation de l'unité espagnole de la région de Plouay. Il entra dans le maquis à compter du 1<sup>er</sup> Avril 1944.

Il fut affecté par la suite à la 5<sup>ème</sup> Compagnie du 2<sup>ème</sup> Bataillon F.T.P.F. commandé par Thomas-Diaz et participa aux combats pour la libération avant de prendre position sur le front de Lorient aux environs de Caudan.

Le 16 Octobre 1944 il était muté à la 20<sup>ème</sup> Division, 564<sup>ème</sup> Brigade des Guérilleros Reconquista de Espana.

Il est décédé le 22 Novembre dernier à la suite d'une longue maladie supportée courageusement. Une délégation de l'A.N.A.C.R. a assisté à ses obsèques.

A sa famille, l'A.N.A.C.R. et « Ami entends-tu » renouvellement leurs sincères condoléances.

**Marcel PEDRONO**

Né le 25 Septembre 1925 à Porcaro, dans le Morbihan. Engagé dans la Résistance le 1<sup>er</sup> Mars 1944 au titre des F.T.P.F., il fut incorporé à la Compagnie. Le Tallec qui opérait dans le canton de Guer. Il participa à de nombreuses actions contre les allemands. Il continue à servir après la libération et s'engage pour trois ans devant M. l'Intendant Militaire à Vannes le 7 Septembre 1944. Il est alors affecté au 19<sup>ème</sup> Dragons. En position avancée, sur le Front de Lorient, il est blessé aux reins, par éclats de mortier, le 5 Novembre 1944.

Après un séjour à l'Hôpital 33 à Vannes, il retourne dans sa Compagnie et termine la guerre sur le Front de Lorient. Après la capitulation de l'Allemagne, il est volontaire pour l'A.O.F. Mis en route le 9 Février 1946, il sera démobilisé après un séjour de 10 mois en Afrique du Nord. Ses blessures aux reins le font souffrir, un accident de travail viendra abattre définitivement notre courageux camarade qui ne pourra plus travailler. Il est décédé le 14 Décembre 1971 laissant une veuve et neuf orphelins.

Une délégation de l'A.N.A.C.R. assistait à ses obsèques. A sa famille, à ses amis, l'A.N.A.C.R. et « Ami entends-tu » renouvellement leurs sincères condoléances.

**Le Cdt. André LE CLOIREC**



Le commandant André Le Cloirec dont nous avons annoncé le décès, en notre rubrique nécrologique du N° 16 d'« Ami entends-tu ».

**Julien LE FLOCH**



Né en 1910, il participa à la guerre de 1939-1940, puis démobilisé, il revint à Carnac où il s'engagea dans la Résistance.

Avec les Forces Françaises de l'Intérieur il participa aux combats de Plaudren, de Saint-Billy et de Saint-Marcel.

Affecté à une unité en position autour de la Poche de Quiberon il réussit à ramener un prisonnier allemand par la mer, alors que ce dernier avait été décoré la veille de la « Croix de Fer ».

Cette opération qui témoignait d'un courage et d'une audace peu ordinaire lui valut l'admiration de tous ses camarades.

Il est décédé en Novembre dernier à l'âge de 62 ans. La section locale de l'A.N.A.C.R. perd un bon camarade et un excellent patriote.

**HENNEBONT à l'heure du CONGRÈS... et le souvenir de l'un de ses enfants**

ance de la RÉSISTANCE

**Le 14 Avril 1944, à La Boulaye en Pluméliau, deux jeunes Pionniers de la Résistance tombaient les Armes à la main.**

Commission de Redaction de notre Journal a demandé à Maurice PODVIN de bien vouloir évoquer, en cette rubrique, la mort au combat de deux grandes figures de la Résistance Morbihannaise : Les Commandants « JIM et MICHEL ».

**Vendredi 14 Avril 1944, en cette journée printanière, du sang noir va sécher au grand soleil sur une route morbihannaise**

Après près de 4 ans, les jours succèdent aux jours de la lutte pour la libération. A la victoire de STALINGRAD, les lettres de sang a marqué le tournant décisif et annonciateur de l'écrasement de l'armée hitlérienne, s'ajoutent d'autres combats victorieux des Forces Alliées sur tous les fronts.

La neige et le dur froid de l'hiver 43/44, le manque d'armes et de nourriture, n'ont pas entamé le moral et la combativité des premiers maquis. L'été 1944 va être chaud de soleil et de luttes.

à Locminé, dans la côte sinueuse de SIVIAC. Le bilan a été lourd pour les allemands et l'un des leurs le soldat MOEBIUS est prisonnier des F.T.P.F.

Depuis plusieurs jours les patrouilles des occupants sillonnent, de jour et de nuit, les routes sur les communes de Pluméliau, Remungol, Moreac et celles avoisinantes. Le ratisage de cette région a été dirigée par le commandement allemand. Malgré les arrestations, les perquisitions, l'action de la Résistance continue.

**SUR LA ROUTE DE REMUNGOL A PLUMELIAU**

Jim et Michel doivent accomplir une mission dans la région de Bubry. Ce 14 Avril 1944 j'avais rendez-vous avec Jim non loin du monument qui se dresse, depuis la Libération, en bordure de la route de Pont-Aujan à Bubry au lieu dit Kerdinam.

Jim ne vint pas à cette rencontre et pour cause. Je devais apprendre sa mort héroïque le lendemain de notre réunion manquée.

En cette matinée du 14 Avril 1944 MICHEL vient me rejoindre, à bord d'un camion. A proximité de la retenue de l'usine de deux colonnes de soldats allemands cherchent à nous dans les fossés. Ils nous ont aperçus et nous ont entrés.

A hauteur de l'étang de la Boulaye la stèle de granit qui perpétue le courage de JIM et MICHEL. Chaque année au pied de cette stèle des fleurs sont déposées et bien sûr d'humbles fleurs des champs. Passés les années, le souvenir et l'hommage sont toujours vivants.

**Jean KESLER (Commandant JIM)** né à Hennebont, le 4 Octobre 1921, officier chaudiériste, réfractaire au service de l'Organisation Militaire Régionale le 10 Octobre 1943.

**Maurice DEVILLERS (Commandant MICHEL)** originaire de Paroisse (Somme) Contrôleur des Contributions Directes, réfractaire au S.T.O., fut chef-adjoint aux effectifs du C.M.R.

deviendra le chef des Forces Françaises de l'Intérieur du Morbihan.

L'unité de la Résistance Morbihannaise se forma et donna les actions. Ils sentent cette menace des forces unies de la Résistance et les sabotages des contributions directes.

**A GRAND**

**Jean Kesler (Commandant Jim), né à Hennebont, rue de l'Indépendance, le 4 Octobre 1921, tué au combat à l'âge de 23 ans. Après avoir été inhumé à Pluméliau, repose au cimetière d'Hennebont.**

Toutes les associations de combattants de Carnac étaient représentées à ses obsèques. Au cimetière, R. Cardiec, Président de la section locale de l'A.N.A.C.R. fit l'éloge funèbre du disparu.

A sa famille, à ses amis, l'A.N.A.C.R. et « Ami entends-tu » renouvellent leurs sincères condoléances.

**LIBRAIRIE DES ECOLES  
ET DES ADMINISTRATIONS**

**René TOHIC**

**73, Rue Maréchal-Foch      LORIENT**

La Section de Lorient-Lanester de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance — qui s'étend d'ailleurs beaucoup plus loin que ces deux communes puisqu'elle couvre aussi Larmor-Plage, Plœmeur, Quéven et Guidel — a tenu son assemblée générale annuelle à la Salle des Fêtes de Lanester.

A la table d'honneur, aux côtés du Colonel Morel, Président de la section, on notait la présence de M. Jean Maurice, Conseiller Général, Maire de Lanester, Président de séance ; du Docteur Mahéo, de Questembert, et de M. Roger Le Hyaric, Présidents de l'Association départementale ; de M. Landay, Secrétaire ; M. Jaffré, co-président de la section ; M. Le Priol, Secrétaire de la Section ; M. Maurice Chenailler, directeur de « La Liberté du Morbihan », fils de M. Paul Chenailler, alias Colonel Morice commandant les F.F.I. du Morbihan.

#### SOUS LE SIGNE DE L'UNITE

Dans son discours d'ouverture, le Colonel Morel salua la présence à cette réunion de M. Jean Maurice, du Docteur Mahéo, de M. Le Hyaric, de M. Chenailler, du Commandant Icare, de M. Hergault... ouvrant l'A.N.A.C.R. sur de larges horizons et plaçant ce rassemblement sous le signe de l'union.

Le Colonel Morel rendit ensuite hommage à la mémoire des membres de la section décédés depuis la précédente assemblée générale et fit observer une minute de silence. Ces disparus ont été MM. Iglesias-Fernandez, Pierre Le Béchenec, Guy Péresse, Marcel Pédrone, Lucien Jacquin, Emile Bertic, Jean Le Glouahec.

Le Président mit alors l'ac-

## Dimanche 5 Décembre 1971

### A L'ASSEMBLEE GENERALE DES SECTIONS DE L'A.N.A.C.R. DE LORIENT - LANESTER :

#### soucis du recrutement et du respect de l'Histoire vraie

cent sur l'importance de la suppression des forclusions. « Diverses personnalités, dit-il, ont compris ce problème et s'attachent à le résoudre, mais il nous appartient de poursuivre encore la lutte ».

#### UN COMBAT PARTICULIER

Il revenait à M. Le Priol de présenter le rapport d'activité. Il évoqua les décès et les départs vers d'autres régions compensés par 47 adhésions nouvelles. Actuellement, 414 adhérents ont payé leurs cotisations : 258 à la section locale, 156 à l'Amicale des Réfractaires chiffres insuffisants pour le Secrétaire, compte tenu du nombre réel des Résistants dans la région lorientaise.

Après avoir évoqué la charge que représente la parution du journal « Ami entendis-tu ? », tiré à 2.000 exemplaires, M. Le Priol souhaite le découpage de la section en secteurs, quartier ou cités, pour soulager certains membres du bureau de charges trop lourdes. Il conviendrait, dit-il, de nommer un responsable par secteur ; il y visiterait les membres de l'Association, leur remettrait le journal, les cartes et invitations et, en retour, aurait des contacts réguliers avec le bureau, soumettant à celui-ci des cas particuliers desquels il aurait pu être entretenu.

M. Le Priol situa d'ailleurs ensuite l'activité de ce bureau de section à travers ses réunions, ses démarches, ses participations à diverses cérémonies, ses permanences... Puis

il rappela ce que fut le combattant de l'ombre, de la clandestinité, le climat angoissant d'une époque tragique. « Nous étions tous des volontaires, dit-il. Notre combat fut particulier. Nos revendications, elles aussi, sont particulières. Nous constatons que nos services ne sont pas reconnus officiellement. Nous arrivons à l'âge de la retraite et découvrons que nous perdons le bénéfice à pension pour la période passée au service de la France Libre, dans la clandestinité. Nous sommes donc punis pour avoir obéi aux appels lancés par la radio de Londres. C'est par notre union dans une association d'Anciens Résistants que nous arriverons à faire voter l'abrogation de toutes les forclusions ».

M. Le Priol ajouta d'autre part qu'il appartient aux Anciens de la Résistance, et à eux seuls, de faire l'historique de leur combat et de rétablir la vérité. « Trop de personnes qui n'ont eu aucun contact avec les clandestins, dit-il, se permettent en effet d'écrire ou de commenter notre combat ». M. Le Priol conclut par un appel à l'union.

#### UNE ORGANISATION PRECISE

M. Jean Maurice retint notamment de l'exposé du Secrétaire, le projet de « secteur » la section, car, dit-il, il y a tout de même plus de 414 Résistants dans la région lorientaise.

Le Colonel Morel proposa de mettre au point la représenta-

tion par quartier, souhaitant que l'on applique enfin une proposition faite par M. Landay il y a quelques années.

M. Landay rappela qu'il s'agissait de procéder à un découpage, un quadrillage des plans des villes de Lorient et Lanester, pour, dans chaque secteur défini, s'assurer du dévouement d'un responsable qui aurait à sa charge une quinzaine seulement de membres de l'A.N.A.C.R.

M. Roger Le Hyaric ajouta que l'Association devait adapter son organisation interne au développement de l'urbanisation. « Nous sommes restés à l'heure de Lorient d'hier, dit-il. Or, de nouveaux quartiers se sont créés. Il ne s'agit d'ailleurs pas seulement de remettre des cartes et de percevoir des cotisations, mais aussi d'avoir des contacts humains, car nombreux sont les Anciens de la Résistance qui ignorent leurs droits ».

Après que M. Le Hyaric eut précisé que la cotisation était un bon placement, plusieurs personnes se portèrent volontaires pour avoir dans l'immédiat la charge d'un secteur donné à Lorient ou Lanester.

#### L'HISTOIRE

Dans son intervention, M. Landay avait aussi noté que l'action de l'A.N.A.C.R. ne pouvait se limiter à ce travail d'organisation interne. « Il reste encore à faire sur le plan départemental comme sur le plan local, dit-il à commencer par la préservation du patrimoine de la Résistance, alors que des Amicales d'anciens S.S. se manifestent en Bavière, que des emblèmes nazis apparaissent à Nanterre, que des tombes sont à nouveau profanées dans les Côtes-du-Nord.

« L'histoire elle-même de la Résistance reste à écrire dans son ensemble avec exactitude.

« Nous avons aussi nos œuvres sociales à développer, et parallèlement nos moyens financiers fort sollicités de diverses parts : nous devons assurer le Congrès départemental à Hennebont, le 16 Avril 1972 ; notre participation au Congrès National de Pau à la Pentecôte ; un travail efficace sur les plans national et départemental, ce qui suppose un secrétariat actif et vigilant ; la parution d'« Ami, entendis-tu ? »... Et sur ce terrain financier, M. Landay remercia la municipalité de Lanester pour sa subvention.

Le Colonel Morel reprit le souci de l'authenticité historique évoqué par M. Landay en déclarant : « Nous nous devons de défendre l'esprit de la Résistance. Si d'anciens SS ont le



Au bureau de l'A.N.A.C.R. : M. LE PRIOL, M. JAFFRE, le Docteur MAHEO, M. Jean MAURICE, le Colonel MOREL, M. LE HYARIC, M. CHENAILLER

## L'ASSEMBLEE GENERALE de la Section de Languidic de l'A.N.A.C.R.

La section de l'A.N.A.C.R. de Languidic a tenu son assemblée générale le Dimanche 9 Janvier salle Kernén, à Lanveur, sous la présidence du Colonel Morel, membre du Comité départemental, et de M. Albert Le Priol Secrétaire Général.

En ouvrant les débats, le Secrétaire de section M. Armand Tolédo a souligné la vitalité de la section ; plusieurs dossiers ont abouti grâce à son travail avec l'aide, et il faut le souligner, le soutien permanent du Comité départemental.

Le 11 Novembre a eu lieu la remise officielle du drapeau à la section par M. le Maire, au-

sentants du Comité départemental.

Le Colonel Morel fit un tour d'horizon sur la Résistance, son action et aussi les injustices des forclusions qui frappent certains des camarades pour ce qui concerne les cartes C.V.R.

Il insista sur la nécessité d'union de tous les Résistants pour la reconnaissance de ces revendications.

M. Albert Le Priol donna ensuite des précisions sur la juridiction des demandes de cartes du Combattant et du Combattant Volontaire de la Résistance.

Le bureau a été reconduit de la façon suivante :

droit de se rassembler, nous avons le devoir de nous grouper plus étroitement encore pour faire respecter la vérité. En défendre l'esprit de la Résistance, c'est participer à la rédaction de son Histoire, dans la vérité. Une Histoire de la Résistance dans le Morbihan est actuellement élaborée. Il convient de la vérifier ».

M. Landay indiqua à ce propos qu'un exemplaire de cette « Histoire » va être adressé pour contrôle à chacun de ceux qui ont eu des responsabilités dans la Résistance, pour compléter des insuffisances, réparer des omissions, corriger des erreurs. Et beaucoup, semble-t-il, ont déjà été relevées.

Après l'adoption du rapport financier présenté par M. Le Garff, le docteur Mahéo se réjouit de l'intérêt témoigné par l'assistance en face des divers problèmes débattus, et il remercia le bureau de la section de l'A.N.A.C.R. pour son excellent travail, et M. Maurice pour son accueil.

### LE NOUVEAU BUREAU

M. Le Priol ayant rappelé la composition du bureau élu l'année dernière, M. Maurice Chenailler, le docteur Jaffré et M. Paul Guérin furent désignés pour en faire partie.

M. Chenailler ayant été élu Vice-Président, ainsi que M. Hergault, membre précédemment, et M. Henri Plénier ayant accepté de remplacer comme trésorier-adjoint M. Roudaud qui ne peut plus assumer cette charge, le bureau est ainsi composé :

Présidents : Lieutenant-Colonel Louis Morel et M. Désiré Jaffré.

Vice-Présidents : MM. Alexis Le Hyaric, René Crouvizier, Maurice Chenailler et Pierre Hergault.

Secrétaire : M. Albert Le Priol.

Secrétaires Adjoints : MM. Jean Corréa et Lucien Caro.

Trésorier : M. René Le Garff  
Trésorier Adjoint : M. Henri Plénier.

Membres : MM. Roger Le Hyaric, Roger Guillemot, Claude Chardonnet, Jean Roudaud, le docteur Jaffré, Paul Guérin.

Porte-Drapeau : MM. André Scaviner, Jean Mauvais et François Gouello.

### DEUX CROIX DU COMBATTANT VOLONTAIRE

A l'issue de la réunion et avant le vin d'honneur offert par la municipalité de Lanester M. Jean Maurice eut le plaisir de remettre la Croix du Combattant Volontaire de 1939-1945 à M. Pierre Le Strat et M. Pierre Yhuel. Nos félicitations à tous deux.



quel M. Tolédo a renouvelé ses remerciements ainsi qu'au Conseil Municipal.

Ce même 11 Novembre, deux camarades devaient recevoir la Croix du Combattant au titre de la Résistance par le co-Président, M. Roger Le Hyaric ; seule, M<sup>me</sup> Kernén s'est vue remettre cette distinction, l'autre récipiendaire, M. Joseph Le Yondre étant retenu par la maladie. Pour lui ce ne fut que partie remise, cette croix lui ayant été remise au cours de l'assemblée par le Colonel Morel.

Le Secrétaire passa ensuite la parole à M. Alexis Mélédo qui présenta le rapport financier. Celui-ci est positif, ce qui surprit agréablement les repré-

Président : M. André Le Gal  
Vice-Présidents : MM. Hervé Martin, Président de l'U.N.C. et Jean Le Bouédec.

Secrétaire : M. Armand Tolédo.

Secrétaire Adjoint : M. Louis Février.

Trésorier : M. Alexis Mélédo.

Trésorier Adjoint : M. Pierre Le Sénéchal.

Porte-Drapeau : M. Joseph Tréhin.

Adjoint : M. Louis Le Marrec.

Après la photo de famille traditionnelle, le pot de l'amitié fut offert par M<sup>me</sup> Kernén, récipiendaire du 11 Novembre, et M. Hervé Martin, Vice-Président.

## Et celle de la Section de Plouay

A la suite de la réunion du 30 Septembre, tenue sous la présidence du Colonel Louis Morel, Vice-Président départemental et d'Albert Le Priol, Secrétaire Général, Membre du Conseil National de l'A.N.A.C.R. le bureau de la Section de Plouay a été renouvelé et se compose désormais comme suit :

Président d'Honneur : M. Yves Le Cabellec, Conseiller Général, Maire de Plouay.

Président Actif : M. André Herteaux (père).

Vice-Présidents : MM. Antoine Le Gal et Gustave Loy.

Secrétaire : M. Joseph Le Bail.

Secrétaire Adjoint : M. Yvon Le Houé.

Trésorier : M. Désiré Inquel.

Délégué liaison section locale et Comité départemental : M. Yves Le Nay.

Membres du bureau : MM. Pierre Robic, Joachim Vally, Jean Pichon, Jean Le Boulch, François Kergouet, Pierre Hello, François Le Baron, Yves Padan, François Jouanny.

## Carnac

L'assemblée générale de la section de l'A.N.A.C.R. de Carnac s'est tenue le dimanche 31 Janvier, au Café Plunian. Elle était présidée par le Colonel Morel assisté du Président local M. Roland Cardiec et des Secrétaires MM. J. Corno et A. Lemeitour.

Après qu'eurent été présentées les excuses des adhérents retenus par d'autres obligations ou par la maladie, une minute de silence fut observée à la mémoire des Anciens Résistants décédés.

Au nom des membres du bureau M. A. Lemeitour présentait le rapport des diverses activités : satisfaction pour les demandes de carte de combattant déposées, accroissement des effectifs, projet d'exposition etc...

Le Colonel Morel exposait longuement l'action menée par l'association pour la levée de toutes les forclusions qui s'opposent à la reconnaissance des services des anciens résistants.

Une motion de protestation contre le maintien des forclusions était voée à l'unanimité. Cette motion sera adressée aux parlementaires.

Le Directeur de la Publication :  
André SCAVINER

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne  
**HOTEL DE LA VALLÉE**  
CAFÉ - RESTAURANT - BAR  
CONFORT TERRASSE  
**Léon QUILLERE**  
56 - SAINT-NICOLAS-DES-EAUX Tél. 104

## Bréhan - Loudéac

Les Anciens Résistants du Canton de Rohan se sont réunis à l'appel de l'A.N.A.C.R., à Bréhan-Loudéac, le Dimanche 31 Janvier, sous la Présidence d'Albert Le Priol, membre du Conseil National de l'Association, assisté de Roger Guillemot, Trésorier départemental, Vincent Guillo, Président de la section cantonale, Célestin Jégo Jacques Brimaud, Victor Rigole Camille Gainche, Jean Le Joly du bureau de la section.

Par un large exposé, Albert Le Priol développa l'action à mener pour faire aboutir la principale revendication des Anciens Résistants « la suppression des forclusions ».

Il lança un appel pour une plus grande participation aux travaux du XIII<sup>me</sup> Congrès départemental à Hennebont, le 16 Avril. Après avoir reconduit le précédent bureau et désigné les membres qui siégeront au Comité Départemental, les membres présents posèrent pour la photo de famille.



A l'issue de l'Assemblée Générale de la Section de Bréhan-Loudéac

## Presqu'île de Quiberon

L'assemblée générale de la section de la presqu'île de Quiberon, s'est tenue le Dimanche 27 Février, à l'Hôtel Moderne, sous la Présidence du Colonel Louis Morel et d'Albert Le Priol. M. Gabriel Blanchard ancien Président de la Section, s'était fait excuser pour maladie et avait fait savoir qu'il ne se représentait pas.

Plus de quarante participants à cette réunion, parmi lesquels on reconnaît le Général Le Porz, Maire de Saint-Pierre-Quiberon et de nombreux Conseillers municipaux des communes de Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon et Plouharnel.

M. Albert Le Priol demanda d'observer une minute de silence à la mémoire de MM. Bayon, Grare, Le Montagner, Rio Jean et Aubin décédés. Marcel Bozon lit le compte rendu d'activité et Jean Bouhébert le compte rendu financier.

Après un long exposé par le Colonel Louis Morel et quelques

explications par Albert Le Priol il fut procédé à l'élection du nouveau bureau. Sont élus :

Présidence d'Honneur : M<sup>me</sup> Chenailier, M. Gabriel Blanchard, Général Le Porz.

Président : Célestin Jacob

Vice-Présidents : René Bailleur, Marcel Bozon, Albert Rivier, Claude Westenschlag, Hubert Henrio.

Secrétaire : Ange Le Guennec

Secrétaire Adjoint : Guillaume Macé.

Trésorier : Jean Bouhébert.

Trésorier Adjoint : Joseph Pelven.

## En présence de toute la « Famille Combattante » de la Commune

### Remise du drapeau aux Anciens Combattants de Plouhinec

Le bourg de Plouhinec a connu en ce matin du Dimanche 3 Octobre 1971, une belle cérémonie patriotique à l'occasion de la remise de son drapeau à la section locale de l'Union Fédérale des Anciens Combattants par M. Henri Gauthier, Président départemental.

La Cérémonie eut lieu à 10 heures, devant le Monument aux Morts, après un court défilé parti de la Mairie, derrière les Pompiers de la localité sous les ordres du Lieutenant Bozec.

S'adressant aux Anciens Combattants de Plouhinec, M. Gauthier déclara « C'est une réelle satisfaction pour le Président départemental de l'Union Fédérale de se retrouver parmi vous. La section était tombée en léthargie depuis quelques années, elle s'est réveillée sous l'impulsion heureuse du camarade Joseph Bosseneq que je tiens à féliciter bien vivement en vous remerciant tous ».

M. Gauthier s'attacha ensuite avec sensibilité à définir ce que représente le drapeau tricolore à travers l'Histoire de France et ce qu'il représentera désormais à Plouhinec à l'occasion de toutes les manifestations patriotiques et aussi, hélas ! des deuils qui ne manqueront pas de frapper la section.

M. Gauthier remit alors le drapeau flambant neuf à M. Bosseneq qui, l'ayant embrassé, le confia à M. Ferdinand Rio, porte-drapeau de la section.

Après le dépôt de trois gerbes de fleurs devant le Monument ce fut la minute de silence.

L'Abbé Dérian, recteur de la paroisse, s'avança alors pour la bénédiction du drapeau.

Le cortège se reforma ensuite pour pénétrer dans l'église où la messe fut célébrée à la mémoire des Anciens Combattants de la Commune.

A 11 h. 30, un Vin d'honneur fut servi à l'école du Poulpy



Joseph BOSSENEC

MM. Bosseneq, Gauthier et Morel prirent la parole pour remercier les personnalités présentes et un banquet fraternel prolongea dans une ambiance sympathique cette journée des Anciens Combattants de Plouhinec.

Ajoutons que sous ce nouveau drapeau sont rassemblés les Anciens Combattants de 14-18 et 39-45, de la Résistance, d'Indochine, d'Algérie et les Victimes civiles de la guerre.

#### LES PERSONNALITES

M. Bosseneq était assisté de ses Vice-Présidents Louis Kermorvan et René Croizer, Jean-Claude Hervio, Secrétaire, Jean Larboulette, Président des Anciens d'A.F.N.

M.M. Gauthier, représentant l'U.F. ; le Colonel Louis Morel, et Albert Le Priol, représentant l'A.N.A.C.R. ; l'abbé Dérian ; M<sup>me</sup> Stéphan, Conseiller Général, Maire de Port-Louis ; M. Aimé Kergueris, Maire de Plouhinec ; M. Nicolas, ancien Maire ; M. Moler, Président de la section des A.C.P.G. ; le Chef Philippe, commandant la Gendarmerie de Port-Louis ; M. Le Grévellec, de l'U.F. d'Étel, etc...

FER — MER — ROUTE

**DEMENAGEMENTS**  
**LE CAVIL & C<sup>ie</sup>**

20, Rue Charles-Baudelaire  
**LANESTER**  
Tél. (97) 21.14.14

10, Cours de Chazelles  
**LORIENT**  
Tél. 21.01.98

Visites et Devis  
gratuit sans engagement

## LA GALERIE DU ROTIN

26, Rue Maréchal-Foch — LORIENT - 56 — Tél. 64.29.07

SALONS - PEAUSSERIE  
CHAMBRES - LUMINAIRES  
ET TOUTE LA VANNERIE

UNE VISITE S'IMPOSE

ENTREE LIBRE

## L'HARMONIE MUNICIPALE D'HENNEBONT

participera au XIII<sup>me</sup> CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE L'A. N. A. C. R.

Créée en Octobre 1965, l'Harmonie en est à sa septième année d'existence. Il a déjà été dit ce que fut le départ. Le chemin parcouru en 7 ans est important et chaque Hennebontais a pu le mesurer. L'Harmonie anime les fêtes officielles, la fête des écoles publiques, donne des concerts en salle ou en plein air.

Aujourd'hui, elle compte 55 musiciens sur les rangs, 25 musiciens débutants et 60 jeunes au cours de solfège.

Les adultes sont plus nombreux, les jeunes suivent avec sérieux les répétitions, la relève se prépare aux cours municipaux.

L'Harmonie a obtenu au concours international de Chateaubriand, le 30 Mai 1971, un prix Ascendant.

Tout ce travail s'est fait grâce au dévouement d'une équipe compétente dirigée par M. Magnanon.

M. Tesson a commencé ses études musicales en 1956, à l'âge de 9 ans ; il est élève de M. Neveu, clarinetteste des Equipages de la Flotte, sous-directeur de l'Harmonie de Lanester. Il obtient un prix d'Excellence aux concours U.F.O.L.E.A. en 1963. Il débute vraiment comme musicien professionnel en 1966 dans la musique de la X<sup>me</sup> Région Militaire à Tours.

Chacun reconnaît les progrès réalisés par l'Harmonie. Disons que c'est grâce au travail de M. Magnanon, de M. Tesson, des adultes qui dirigent certains cours et de tous les musiciens. Une belle entente règne au sein de cette société où les convictions politiques ou religieuses des uns sont bien souvent différentes de celles des autres.



**Centre Ouest de Formation d'Enseignants  
à la Conduite des Véhicules Automobiles**



10, Rue de Clairambault

**56 - LORIENT**

(Morbihan)

Téléphone (97) 64.25.15

MAGASIN PILOTE

MOBILIER DE FRANCE



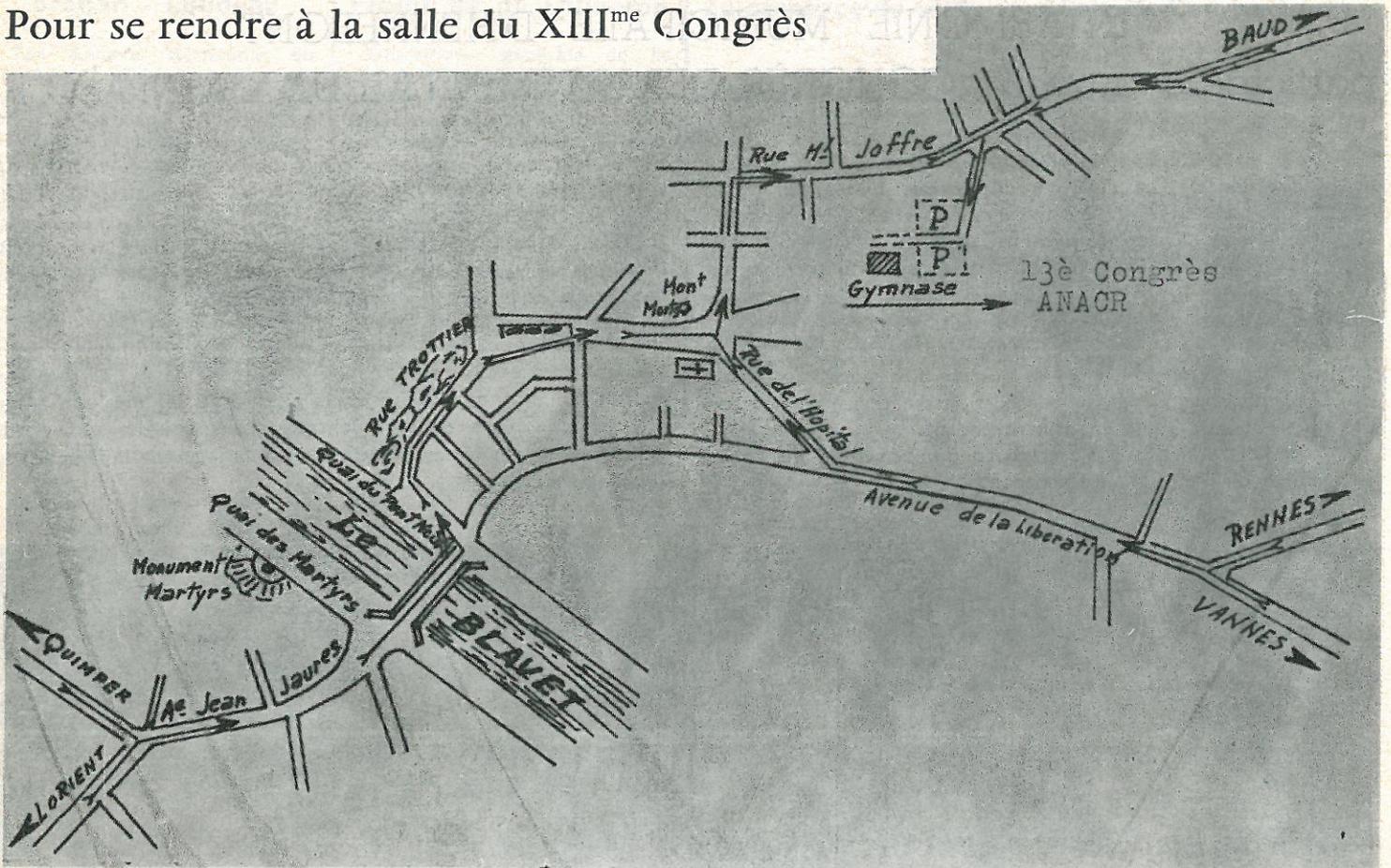
**MOYSAN**

LORIENT, Place Jules-Ferry

VANNES, Centre « Record »

HENNEBONT, 2, Rue de la Libération

Pour se rendre à la salle du XIII<sup>me</sup> Congrès



BATIMENTS  
TRAVAUX PUBLICS



**SOCIÉTÉ DE  
GÉNIE  
CIVIL DE L'  
OUEST**

Kervarsenec  
**PLÉMEUR** (Morbihan)  
Tél. (97) 65.33.91 4 l.)  
(Classification : 6 étoile.)

Béton armé  
Constructions Industrielles  
Eau et Assainissement

*Supermarché*

**CONCORDE**

Boulevard Cosmao-Dumanoir

56 - LORIENT

et

**PRIMODIC**

11, Rue Jullien

56 - PONTIVY